



AGENDA



Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

- **Concours de belote**
23 octobre
- **Bourse aux jouets**
7 novembre
- **Spectacle Frédérick Sigrist** – 7 novembre
- **Cérémonie commémorative**
du 11 novembre
- **8^e Biennale Art'Thilouze**
du 18 au 21 novembre
- **Marché de Noël**
28 novembre
- **Cérémonie des vœux**
14 janvier 2022

LE MOT DU MAIRE

La rentrée des classes s'est bien déroulée pour les 9 classes de notre groupe scolaire avec une nouvelle enseignante, Mme Picard, à laquelle je souhaite la bienvenue. Je veux remercier sincèrement pour leur implication la présidente de l'association de la cantine, Mme PITON, réélue lors de la dernière Assemblée Générale, le nouveau président des P'tits Thilouzains, M. BAGILET, ainsi que tous les membres de ces 2 associations essentielles à la vie scolaire. Vous pouvez compter sur le soutien de la municipalité dans votre tâche, nous sommes là pour réussir avec vous. Au site de la Baronne, les aménagements du pump track sont en cours de finition : la piste est mise en place avec ses bosses et ses virages orientés, les pelouses sur les talus ont été faites... restent à poser la clôture pour interdire l'accès aux 2 roues motorisés et une haie à planter entre les maisons et les équipements de loisirs. Nous associerons fin novembre les jeunes et les enfants de l'école pour la plantation de la haie avec nos agents des services techniques.

Sur nos routes de campagne, de gros investissements ont été faits pour reprendre la structure et les couches de roulement de certaines voies rurales. Encore cette année, ce sont plus de 100 000 € qui y sont consacrés. Après avoir axé nos travaux depuis 2 années sur des tronçons de routes transversales, en particulier celle qui relie Villeperdue à Artannes, nous mettrons en 2022 la priorité sur les voies qui relient les hameaux à notre centre bourg. De plus, nous projetons d'aménager l'entrée et la sortie d'un premier hameau avec des arbustes et des fleurs.

Concernant les espaces verts dans le bourg et la gestion des broyages de

nos bords de routes communales, nous avons décidé en conseil municipal d'en accentuer la gestion différenciée. C'est pourquoi durant l'hiver, nous allons travailler avec les élus d'abord et les habitants ensuite, la définition de zones moins entretenues où nous laisserons la nature se développer pour enrichir la faune et la flore. L'entretien du cimetière et du lavoir seront aussi au cœur de nos réflexions. Enfin, je veux remercier sincèrement l'ensemble des employés communaux qui viennent de connaître 18 mois difficiles à cause de la mise en application des mesures COVID qui ont beaucoup impacté leur travail. Nous espérons retrouver un rythme plus classique dans les mois qui viennent. L'arrêt du port du masque pour les élèves à l'école marque une première étape et la reprise de quelques manifestations festives et culturelles sont aussi un espoir vers une vie plus normale.

Eric LOIZON



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE

Votre Mairie de Thilouze s'équipe de l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores

Recherchez votre commune de Thilouze ou 37260 sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !

Pas de smartphone ni de tablette ? Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com



LA RENTRÉE DES CLASSES 2021

La rentrée des classes 2021 s'est faite sous le signe de l'espoir ! L'espoir que la vie à l'école reprenne avec de moins en moins de contraintes sanitaires, que nous retrouvions tout ce qui fait la vie de l'école : les projets, les sorties comme la classe découverte, un passage à la cantine facilité, les animations organisées par les P'tits Thilouzains qui apportent une aide financière importante à la coopérative scolaire et participent à la vie de la commune !

C'est sous le soleil et autour du café offert par l'association de la Cantine que 75 élèves des classes maternelles et 145 des primaires ont retrouvé l'équipe enseignante. Nos agents municipaux ont été à pied d'œuvre pour que tout soit prêt pour les accueillir : entretien, nettoyage, suivi des travaux (réaménagement des sanitaires dans les locaux de l'ALSH, éclairage LED dans les sanitaires et dans 2 classes).

La Mairie a également investi dans 4 vidéoprojecteurs supplémentaires pour équiper les dernières classes de primaires et dans une classe mobile avec 16 tablettes qui pourront être utilisées dès la maternelle.

“ Davantage encore cette année, chacun peut être acteur de la vie de l'école et plus largement de la vie de la commune à travers les nombreuses associations qui ponctuent l'année de leurs manifestations. Elles recherchent toutes des bénévoles et chacun peut donner de son temps toute l'année ou occasionnellement !



Aurélie LAURENS



UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, C'EST QUOI ?



C'est une assemblée regroupant 15 jeunes élus parmi tous les jeunes de 9 à 14 ans, habitant ou étant scolarisés à Thilouze. Cette assemblée donne aux jeunes élus l'occasion de devenir les porte-parole de l'ensemble des jeunes Thilouzains, de s'exprimer sur des sujets qui les concernent comme le sport et l'environnement, les festivités, l'école et les aménagements du village. C'est leur donner la possibilité de s'intéresser concrètement à la vie dans la commune en faisant part de leurs propres

réflexions, en participant à certaines décisions du Conseil Municipal et en s'investissant dans des projets qui leur tiennent à cœur. Toutes les candidatures sont acceptées et seront élus les 8 écoliers et 7 collégiens, filles et garçons à part égale, qui auront obtenu individuellement le plus de voix. Les élections sont prévues en décembre 2021. Que chaque jeune intéressé réfléchisse à sa candidature ! Les modalités pratiques sont disponibles en Mairie ou à l'Accueil ados.

Travaux & projets

“ Le bourg s'étend, les aménagements autour du site de la Baronne se développent. Les allées piétonnes commencent à être rénovées pour permettre une promenade agréable.

Patrick SAVATIER



BIENTÔT L'HIVER, ROULONS EN TOUTE SÉCURITÉ



Le réseau routier de notre commune présente deux caractéristiques importantes : sa longueur (46 km) et une assise sur sol argileux nécessitant de multiples interventions.

Les employés communaux rebouchent fréquemment les trous sur la chaussée et les accotements en employant plus de 200 tonnes de pierre annuellement. En plus de cet entretien courant, nous réalisons chaque année des réfections de routes quand la chaussée est trop déformée. En 2021, ce sont les portions carrefour de Bois Cornu / carrefour des Cigognières et carrefour de Carreau / Gardonnière qui ont été choisies pour des longueurs respectives de 1170 m et 270 m. Ces routes relient Artannes à Villeperdue et sont très empruntées par les riverains et les bus scolaires.

UNE ALLÉE PIÉTONNE POUR LA SÉCURITÉ

La construction du lotissement de la Colasserie nous amène à sécuriser le trajet des piétons qui désirent se rendre au site de la Baronne. Nous en avons profité pour aménager et agrémenter le carrefour rue Buissonnière/rue de la Baronne. Les travaux de finition seront réalisés petit à petit en fonction des travaux prioritaires.



ÇA VA ROULER , ÇA VA SAUTER, ÇA VA PUMPER

La construction du PUMP TRACK à la Baronne à côté du city stade a commencé le 20 septembre. Ce parcours fait de bosses consécutives et de virages relevés va permettre aux jeunes et moins jeunes de s'en donner à cœur joie avec leurs trottinettes, leurs BMX, leurs rollers, et leurs skates. L'utilisation du circuit sera possible à partir des vacances de la Toussaint une fois le site sécurisé.



Votre jardin jouxte une parcelle agricole, merci de ne pas y jeter vos déchets de pelouse ou de taille d'arbres! Les déchets verts doivent être portés à la déchetterie. La plus proche est à Pont-de-Ruan à 3 km. Merci de respecter le travail des agriculteurs!



“ Face au dérèglement climatique, la municipalité va s’engager sur une gestion des espaces plus respectueuse de la nature, plus économe des produits issus de la terre. Nous sommes tous concernés, c’est un défi qui va engager l’avenir des générations futures.

Dany
BOURRY



“ Le Centre Communal d’Action Sociale est heureux de reprendre son action à destination des aînés par son repas du 11 Novembre. N’ayant pas pu l’organiser l’année dernière, nous avons élargi la distribution de colis de Noël. Cependant, nous le savons, rien ne remplace le plaisir de se retrouver et de partager un moment convivial. Le repas du 11 Novembre est offert à tous les Thilouzains de plus 70 ans. Chaque personne concernée a reçu une invitation nominative pour y participer. Présentation du pass sanitaire obligatoire.

Carine
COGNEAU



Associations, Commune et Communauté de Communes s’emploient à vous proposer un choix varié d’activités culturelles (voir Agenda en page 1). Pensez à réserver vos dates et venez soutenir tous les acteurs de ces manifestations : organisateurs et artistes !

ESPACES VERTS ET BROYAGE BORDS DE ROUTES

Gestion différenciée : où en sommes-nous ?

En 2014, le Conseil municipal de Thilouze avait déjà adopté le principe de la gestion différenciée des espaces verts en rappelant qu’il s’agit « d’appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté en tenant compte de son utilisation, de sa situation, de ses caractéristiques ». Ainsi, tous les espaces ne devaient plus être traités sur un mode uniforme et un affichage avait été mis en place, notamment au Stade de la Baronne et à la Loge de vigne.

Avec le recul des années, avec l’évolution de la réglementation (interdiction pour l’ensemble des structures publiques de l’utilisation des produits phytosanitaires chimiques depuis 2017 – au 1^{er} juillet 2022 pour les cimetières), avec l’ouverture de nouveaux espaces sur notre commune (lotissements de la Croix Saint-Charles, de la Colasserie, espace Saint-Antoine), il est temps de réactualiser et adapter les principes d’une « gestion raisonnée ». Mettre en œuvre une gestion différenciée, c’est se donner pour objectifs, en tenant compte de la loi, des caractéristiques des lieux, des moyens humains, matériels et techniques, de garantir un cadre de vie de qualité, lutter contre les pollutions, limiter les gaspillages, préserver ou restaurer la biodiversité. Il s’agit donc de s’engager dans une démarche de développement durable.

D’ores et déjà, la réflexion est engagée entre élus et services techniques pour vous présenter dans quelques mois un nouveau plan de gestion des espaces verts et des hameaux et un plan de broyage des bords de route.

Concernant l’entretien des espaces verts et de la voirie du bourg :

Quelques chiffres à ce jour :

- plus de 6,5 km de voirie soit environ 13 km de trottoirs et caniveaux à entretenir (plus à venir, le lotissement de la Colasserie)
- plus de 10,5 ha d’espaces verts (le plus grand : le stade de la Baronne, l’un des plus petits : le lavoir – à venir en plus, le lotissement de la Colasserie : 2 800 m²).

Concernant plus particulièrement le broyage des bords de route :

Avec le déclin des prairies semi-naturelles, les accotements routiers forment des habitats alternatifs pour beaucoup d’espèces et deviennent des zones de refuge. Avec plus de 90 km de fauchage de bords de route sur notre commune, l’enjeu est d’importance pour la protection de la biodiversité sans compromettre la sécurité routière.

Il faut savoir qu’au terme de 3 à 4 semaines, une herbe coupée à 15 cm n’est pas plus haute que celle coupée à 5 cm. En prime, une coupe haute favorise l’apparition des plantes fleuries. La fréquence et les périodes d’interventions influent sur le développement de la végétation. Sur ce dernier point, le département est sur une base de 2 interventions annuelles :

Une 1^{re} passe de sécurité (accotements + surlargeurs dans les carrefours et virages dangereux).

Une dernière intervention (à partir du 15 août), passe élargie d’entretien et de débroussaillage (accotements + fossés + talus).

Une intervention intermédiaire si nécessaire avec une passe de sécurité. Pour notre commune, on est à 5 interventions : 3 passages du broyeur, 1 passage d’épareuse dans toute la commune, 1 passage d’épareuse dans les hameaux.

Avec ces éléments, élu(e)s et employé(e)s vont engager une réflexion avec l’objectif de garantir la sécurité des personnes tout en préservant la biodiversité.

LEXIQUE

Développement durable :

Le développement durable est la notion qui définit le besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l’environnement.

Biodiversité :

La biodiversité désigne l’ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS THILOUZAINS

L'association Sports et Loisirs Thilouzains qui fête son 30^e anniversaire propose à ses adhérents des activités variées pour tous les âges.

Dès 3 ans les enfants peuvent découvrir les jeux de ballon ; un peu plus grands le yoga, le théâtre, la couture ou la bûche. Les adultes ont la possibilité de pratiquer différentes activités sportives telles le fitness, le badminton, la marche nordique et des activités de loisirs comme l'art floral ou la couture.

Chaque année les bénévoles s'efforcent de proposer de nouvelles activités : cette rentrée, l'Aïkido et le Jōdō en sports de combat et le Step pour le fitness. Des professeurs rémunérés et quelques bénévoles animent les séances. La mutualisation des cotisations des adhérents permet de financer ces intervenants et l'achat de matériel. Cependant la crise sanitaire a eu pour conséquence la diminution du nombre d'adhérents et la suppression de quelques cours. Le bureau a décidé une réduction sur les cotisations de cette saison.



Pour toutes informations, vous pouvez contacter Aurélie CADOT DAVID, présidente du SLT, au 06 70 19 54 05.

L'ASSOCIATION DES P'TITS THILOUZAINS

L'association des P'tits Thilouzains est une association de parents d'élèves qui organise tout au long de l'année des manifestations au profit de l'école : bourse aux jouets, fête de Noël, carnaval, chasse aux œufs pour Pâques et kermesse de l'école.

Ces manifestations ont dû être annulées depuis un an et demi mais l'association a continué à proposer quelques actions ponctuelles comme la vente de bulbes ou de chocolats, d'objets portant des dessins d'enfants... Les bénéfices réalisés par l'association sont directement versés sur le compte de la coopérative scolaire dont ils constituent une part importante des ressources annuelles qui permettent l'achat de matériels éducatifs, livres, équipements comme les draisiennes pour les maternelles

et surtout le financement des sorties scolaires.

La semaine de classe découverte organisée pour les CMI et CM2 depuis quelques années nécessite un budget conséquent en plus de la participation demandée aux familles. Nous espérons donc que l'association des P'tits Thilouzains pourra organiser à nouveau les manifestations qui rythment la vie de la commune et participent au financement des projets de l'école. Pour cela, l'association a besoin de bénévoles.

Chaque parent peut donner de son temps, de manière ponctuelle ou régulière : ce sont ces investissements individuels qui font la réussite des actions collectives!



UNC

La section locale de l'Union Nationale des Combattants de Thilouze organise cette année, le dimanche 5 décembre, la Commémoration en hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Les sections locales de l'ensemble du secteur UNC d'Azay-le-Rideau, Bréhémont, Rivarennnes, Saché, Vallères, Villaines-les-Rochers, Villeperdue, Savonnières et Villandry seront nos invitées.

Nous ne devons pas oublier les Femmes et les Hommes qui ont participé ou qui ont subi ces conflits et ces combats. C'est le sens de cette journée nationale.

Pour éviter les déplacements difficiles pour certaines personnes, l'ensemble de cet hommage sera rendu sur la Place de la Mairie et au Monument aux Morts jouxtant l'Eglise. Les adhérents de l'UNC poursuivront cette commémoration par un repas qui leur sera servi dans la salle des Tilleuls.



Focus



PORTRAIT D'AGENT : Nathalie BENOIST

« J'ai 51 ans et j'ai 2 enfants. J'ai été recrutée à la mairie en décembre 2003 en contrat emploi solidarité sur la base de 20h hebdomadaires. Quatre ans plus tard, j'ai remplacé Mme Planchon sur un temps plein. J'effectue l'entretien des locaux communaux (salle des fêtes, mairie, classes...),

les états des lieux des salles, l'accompagnement dans les bus scolaires et je renforce le personnel de la cantine. Les règles sanitaires imposées par le COVID ont modifié fortement nos habitudes avec des mesures de désinfection des classes et des contraintes fortes en termes de disponibilité notamment avec les services supplémentaires de la cantine. Si l'amplitude de mon travail est importante (il m'arrive de commencer à 5h00 et de finir ma journée, entrecoupée de pauses, à 17h15), ça ne me dérange pas trop, c'est une habitude. J'aime beaucoup ce que je fais et j'attache beaucoup d'importance à l'ambiance de travail. »

FRANCE SERVICES

Renseignements administratifs, aide à la constitution d'un dossier, démarches en lignes,... n'hésitez pas à contacter le Pôle social de Cheillé!

Un interlocuteur à votre service vous accompagnera pour toute question dans les domaines suivants : [famille / social-santé-solidarité / retraite / emploi-formation/transport-mobilité](#)

Pôle social de Cheillé
20 bis rue de Chinon - 37190 Cheillé
cheille@france-services.gouv.fr
02 47 45 37 38

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au vendredi : 9h -12h30 / 13h30 -17h



SB MOTOCULTURE, UNE MICRO- ENTREPRISE TRÈS UTILE



Benoit Salvaudon nous confie :
« Je répare tout ce qui est motoculture : motobineuses, tondeuses, coupe-fils, tronçonneuses,... et j'effectue des soudures acier. L'activité a vu le jour en avril 2009 avec mon frère Christophe sur la zone d'activité du Plessis à Thilouze. Au bout de quelques mois, je l'ai rejoint et nous avons développé l'entreprise. À la suite du décès de mon frère il y a quelques mois, j'ai repris seul l'activité sous forme de micro-entreprise à l'enseigne de SB MOTOCULTURE. L'atelier est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 18h00. J'essaie de répondre au mieux aux sollicitations de la population dans un domaine très varié en termes de matériels et de marques. »



www.thilouze.com

Tél. : 02 47 26 87 41

Email : thilouze@wanadoo.fr